



RAPPORT D'ACTIVITÉ
2016-2017





Edito du Président : Un an, et déjà acteur métropolitain

Installé en septembre 2016 par le Président Philippe Briand, le conseil de développement (CODEV) de Tours Métropole Val de Loire (TMVL) s'est immédiatement mis au service du projet métropolitain, contribuant ainsi à porter une parole, un regard et des contributions citoyennes dans le débat intercommunal.

Encore mal identifié, parfois incompris, le CODEV est une assemblée de bénévoles, 116 pour le CODEV de TMVL, composée d'acteurs économiques, représentants associatifs, partenaires sociaux, consulaires, universitaires ou encore simples citoyens, qui se réunissent pour débattre et apporter leur regard sur les politiques ou projets du territoire de la métropole. Chacun des membres mobilise sa créativité au sein d'un espace de liberté, afin de « travailler pour le territoire ». Les conseils de développement ne sont pas des lieux de contre-pouvoir ou de contestation, ce sont des lieux où l'ingénierie citoyenne, dans un climat apaisé, propose un regard alternatif pour éclairer la décision publique. Il ne s'agit ici ni de démocratie directe, ni de démocratie du « clic », mais de démocratie participative. Et celle-ci doit se donner le temps de l'apprentissage pour prendre le temps de construire une parole collective.

Dans son rapport sur la démocratie permanente, le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional du Centre Val de Loire (CESER) recommande de renforcer le tandem entre le CESER et les CODEV. Il en appelle à une concertation en amont avec les citoyens, gage de plus-value de la décision politique. Le CODEV de TMVL partage cette approche, et se réjouit, au terme de la 1^{ère} année de travaux, d'avoir pu approcher des politiques métropolitaines aussi concrètes et stratégiques que la politique de l'habitat, le schéma touristique, le risque inondation ou encore d'avoir pu s'autosaisir sur des thématiques nouvelles pour la métropole comme la vie étudiante ou encore l'ouverture des données publiques dans une perspective territoriale et non seulement institutionnelle.

La première année du CODEV est une année de mise en jambe, qui a été néanmoins très productive. Les chiffres sont éloquentes : 10 ateliers, réunissant en moyenne 8 à 16 personnes, 81 réunions d'ateliers, 5 séances plénières, 7 avis adoptés à l'unanimité.



Si démocratie participative se confond souvent avec démocratie de proximité, il convient ici de lever deux ambiguïtés : le CODEV ne se substitue pas aux instances communales de démocratie participative, même s'il aspire à collaborer avec elles. C'est notamment ce dont il sera débattu lors de nos 1ères rencontres le samedi 27 janvier à Tours Métropole. A l'inverse, plus le territoire s'intercommunalise, plus les habitants sont éloignés du centre de décision des politiques métropolitaines. Il s'agit donc bien de faire émerger une démocratie intercommunale à laquelle, en a qualité d'organe participatif, le CODEV peut contribuer.

Mais le rôle du CODEV ne s'arrête pas aux frontières de la Métropole. Si une métropole se caractérise par sa capacité de rayonnement voire de ruissellement sur ses territoires voisins, son CODEV peut contribuer à tisser des liens complémentaires dans cette diplomatie métropolitaine avec les CODEV du département mais également au-delà. La mutualisation de certaines thématiques ne peut qu'enrichir le débat public.

Aujourd'hui, environ 200 CODEV existent en France, et il devrait s'en trouver 500 de plus, dès lors que tous les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 20.000 habitants auront procédé à leur création en vertu de la loi NOTRe. Il est temps de compter les CODEV comme une force vive et contributive, acteurs du débat public, mais aussi lanceurs d'idées ou d'alerte. La démocratie représentative doit pouvoir, sans réticence et sereinement, agréger l'énergie de l'ingénierie d'usages des citoyens.



*Marie Gassie, vice-présidente du
CODEV,
Philippe Briand, Président de
Tours Métropole
et Loïc Vaillant, président du
CODEV.*

*Séance d'installation, septembre
2016*



Comment s'organise le CODEV ?

Un conseil de développement est mis en place dans les établissements publics à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants. Il est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public.

Le conseil de développement s'organise librement. Et l'établissement public de coopération intercommunale veille aux conditions de bon exercice de ses missions.

Le conseil de développement est consulté sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification résultant de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable du périmètre de l'établissement public de coopération intercommunale. Il peut donner son avis ou être consulté sur toute autre question relative à ce périmètre.

La composition du conseil de développement est déterminée par délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale. Les conseillers communautaires ou métropolitains ne peuvent être membres du conseil de développement. Les fonctions de membre du conseil de développement ne sont pas rémunérées. A Tours Métropole, le CODEV est constitué en 7 collèges. Il est composé pour moitié de membres désignés par Tours Métropole (corps intermédiaires et personnes qualifiées) et pour moitié de volontaires issus d'un appel à candidature citoyen : habitants, représentants d'associations, entrepreneurs, universitaires, etc... (voir composition p. 18, 19 et 20).

Structure légère pour garder en agilité, le CODEV est présidé par Loïc Vaillant et Marie Gassie, vice-présidente. Il fonctionne avec une équipe d'animateurs d'ateliers qui se réunissent une fois par mois en déjeuner de travail pour fixer les orientations des travaux. Lorsque l'atelier arrive au terme de sa mission, il est dissout. Une petite équipe administrative de 2 équivalents temps plein est installée dans les locaux de Tours Métropole, lesquels accueillent également les ateliers de travail et les séances plénières.



Quelles sont les missions du CODEV ?

4 missions dans lesquelles se reconnaît le CODEV de TMVL ont été formalisées à l'issue d'un sondage au sein de tous les conseils de développement par la coordination nationale des conseils de développement. Ce sondage a été réalisé à l'occasion des rencontres de Grenoble les 7 et 8 novembre 2017 organisées par Grenoble Métropole et la Coordination Nationale des Conseils de Développement : *les métropoles à l'écoute des territoires*. Le CODEV de TMVL y a été représenté par son président.

1^{ère} mission

**Porteur de paroles et
d'expertises citoyennes**

2^{ème} mission

**Animateur du débat
public**

3^{ème} mission

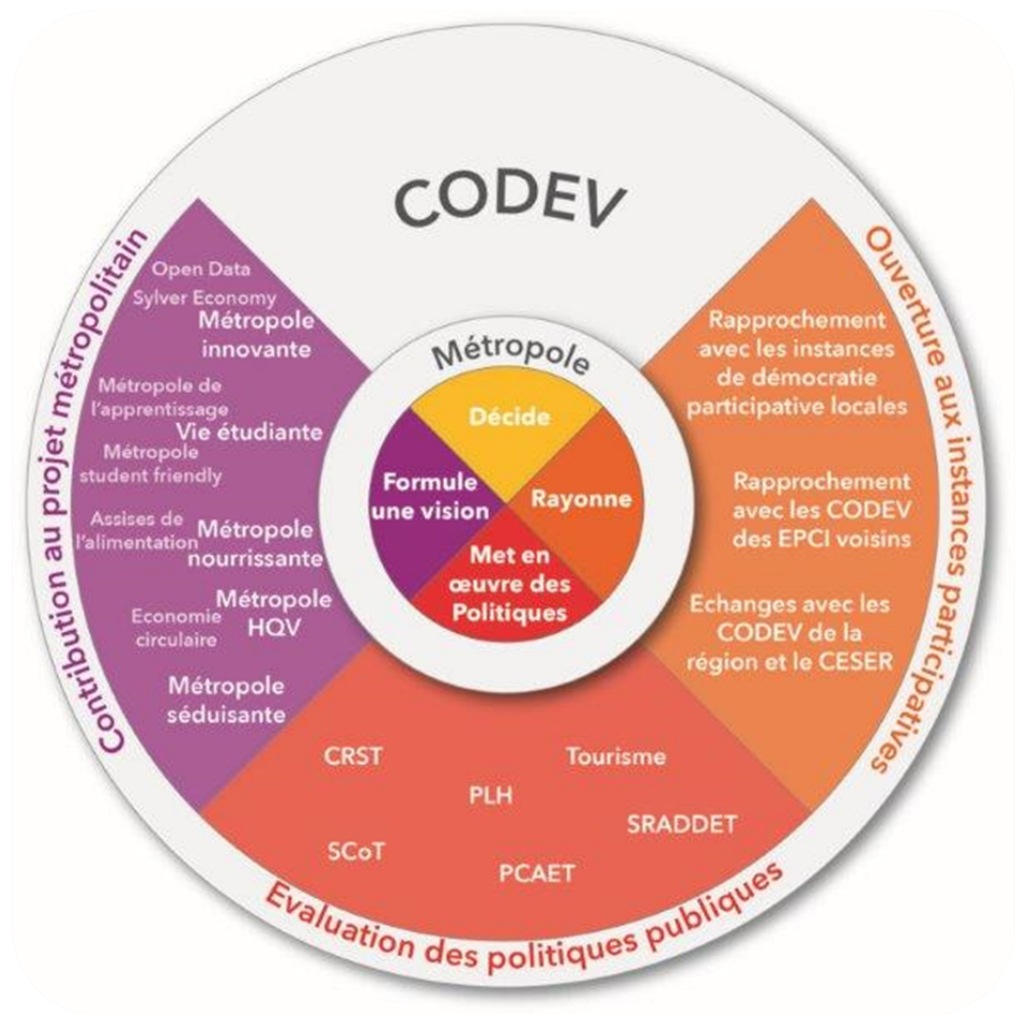
**Animateur du dialogue
avec les instances
participatives des
territoires voisins**

**3^{ème} mission ex aequo
Lanceur d'alerte sur des
sujets sociétaux**





Comment s'articulent le CODEV et sa Métropole ?



S'il est bien un principe sur lequel le CODEV ne transige pas, c'est bien sa position autonome pour s'exprimer librement, soit que la Métropole l'ait saisi ou qu'il se soit autosaisi. Mais cette liberté de ton et de position ne doit pas entrer en opposition avec les instances représentatives de la Métropole. Le CODEV a le pouvoir d'expression mais pas de décision. Il ne se pose pas en contre-pouvoir mais bien en instance alternative, porteuse d'un autre regard, afin d'enrichir la réflexion des élus et des services.

Les 2 axes de collaboration avec la Métropole portent sur la contribution au projet métropolitain et l'évaluation citoyenne des politiques publiques. A ces 2 axes, s'ajoute la volonté du CODEV de contribuer, aux côtés de la Métropole, à développer une « diplomatie »



métropolitaine, avec les CODEV du département et au-delà, mais également avec le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional du Centre Val de Loire avec lequel il partage des travaux communs. Enfin, parce que la démocratie participative ignore les frontières institutionnelles, le CODEV tend la main aux instances participatives communales identifiées sur le territoire des 22 communes.

Les rencontres régulières entre Loïc Vaillant, président du CODEV, et Philippe Briand, Président de la Métropole, permettent de discuter des sujets de saisine mais également des sujets sur lesquels l'auto-saisine du CODEV est envisagée.

Par ailleurs, une rencontre annuelle entre le bureau de la Métropole et le CODEV est organisée en séance plénière. Une charte de bonnes pratiques a été mise en place entre le CODEV et la Métropole pour réguler les relations avec les élus mais également avec les services. Elle traduit la volonté de la Métropole et de son CODEV de favoriser la fluidité des informations nécessaires à la réflexion du CODEV mais également de permettre une itération constructive entre la Métropole et le CODEV. C'est ainsi que pour construire ces avis, le CODEV est amené à inviter élus et services selon les thématiques traitées mais également toutes personnalités extérieures susceptibles d'apporter un éclairage supplémentaire aux travaux.

Les avis adoptés en séance plénière sont adressés au Président de la Métropole qui procède ensuite à leur analyse afin d'apporter le cas échéant des réponses ou explications aux interrogations ou avis formulés par le CODEV.



Source : Coordination Nationale des Conseils de Développement



Les ateliers du CODEV 2016-2017 et leurs animateurs

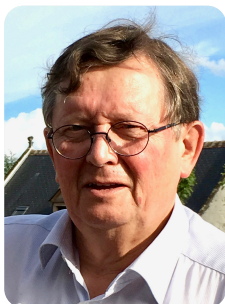
- ❖ **Une Métropole Haute Qualité de vie** : animateur : Matthieu Logeais
- ❖ **Une Métropole Séduisante** : animateur : Michel Peyrat.
- ❖ **Une Métropole innovante** : animatrice : Régine Charvet-Pello
- ❖ **Une Métropole du Débat Public** : animatrice : Claude Ophèle-Rossetto
- ❖ **Une Métropole pour mieux manger, mieux se nourrir** : animateur : Kilien Stengel
- ❖ **Un Open data pour le territoire métropolitain** : animateur : Antoine Dupré
- ❖ **La révision du SCOT** : co-animateurs : Bertrand Neyret et Christophe Demazière
- ❖ **Une Métropole Intelligente : la vie étudiante** : animatrice : Béatrice Delaunay puis Patrick Hibon de Frohen
- ❖ **Une Métropole plus accueillante pour les entreprises** : co-animateurs : Gérard Vincent et Julien Dargaisse
- ❖ **La révision du Contrat Régional de Solidarité Territoriale** : co-animateurs: Roger Mahoudeau et Jean-Michel Bodin
- ❖ **La révision du Programme Local de l'habitat** : animateur : Patrick Gaudray



Les animateurs du CODEV



Kilien Stengel



Patrick Gaudray



Michel Peyrat



Régine Charvet-Pello



Mathieu Logeais



Gérard Vincent



Bernard Neyret



Christophe Demazière



Julien DARGAISSE



*Partick Hibon de
Frohent*



Béatrice Delaunay



*Claude Ophèle-
Rossetto*



Roger Mahoudeau



Antoine Dupré



Jean-Michel Bodin





Des auditions régulières

- ❖ Jean Rossetto, Professeur des Universités Emérite
- ❖ Grégoire Simon, DG Tour(s)Habitat
- ❖ Philippe Vendrix, Président de l'Université
- ❖ Marc Desmet, VP Université de Tours
- ❖ Jean Luc Galliot, VP Tours métropole
- ❖ Frédéric Augis, VP Tours Métropole
- ❖ Christophe Bouchet, VP Tours Métropole
- ❖ Thibault Coullon, VP Tours Métropole
- ❖ Jacques Letarnec, VP Tours Métropole
- ❖ Christian Gatard, VP Tours Métropole
- ❖ Wilfried Schwartz, VP Tours Métropole
- ❖ Cathy Münsch-Masset, VP Conseil Régional Centre Val de Loire (CRVL)
- ❖ Charles Fournier, CVP CRCVL
- ❖ Dominique Rouillet, VP CRCVL
- ❖ Dominique Lemoine, CEA
- ❖ Frédéric Jullian, TMVL
- ❖ Frédéric Tallois, SMAT
- ❖ Anne Laure Tissier, TMVL
- ❖ Jérôme Maltete, TMVL
- ❖ Silvère Guérin, TMVL
- ❖ François Barrault, TMVL
- ❖ Jérôme Baratier, ATU
- ❖ Fabienne Garon, TMVL
- ❖ Véronique Chatain, TMVL



Michel Peyrat et Christophe Bouchet



Emmanuel Lionnais (Dev up), Guillaume Carpentier et Olivier Gaborit (ALDEV)



Jean Rossetto, Professeur des Universités Emérite



Roger Mahoudeau et Pierre Chezalviel



Jérôme Finot, Nicolas Poisson, Ingrid Rey, Stéphane Coche-Holin



Grégoire Simon



Frédéric Augis



Jean Luc Galliot, Mathieu Logeais et Loïc Vaillant



Dominique Roulet et Jean Michel Bodin



Marc Desmet, Université François Rabelais de Tours

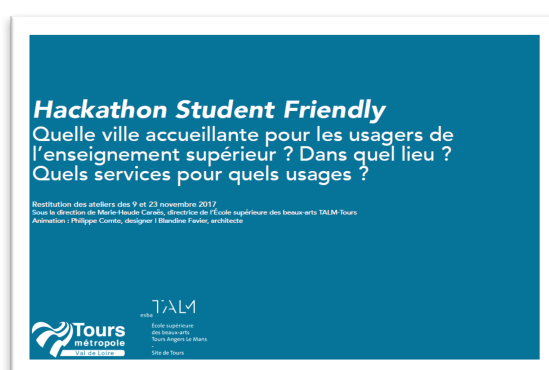
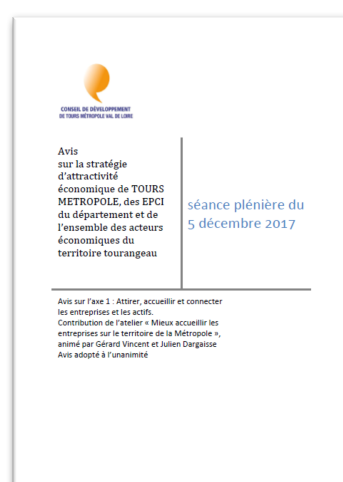
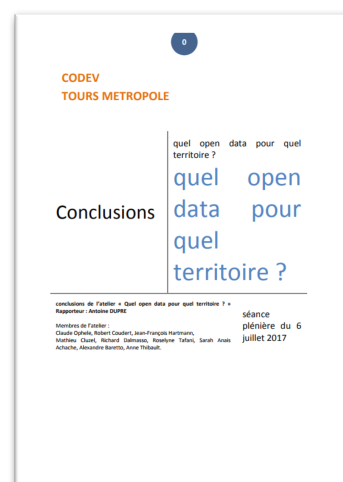
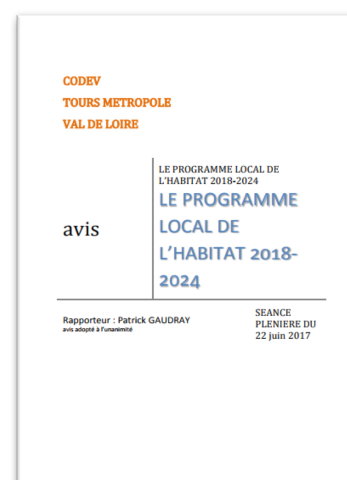
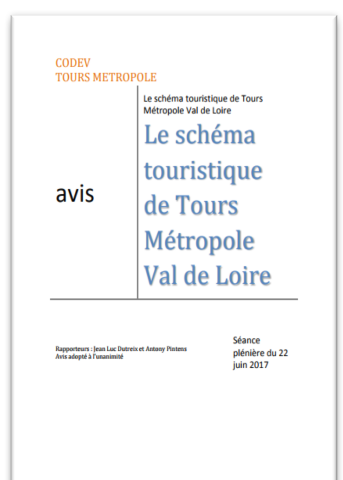
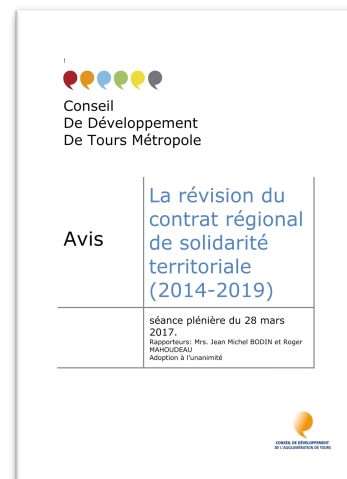
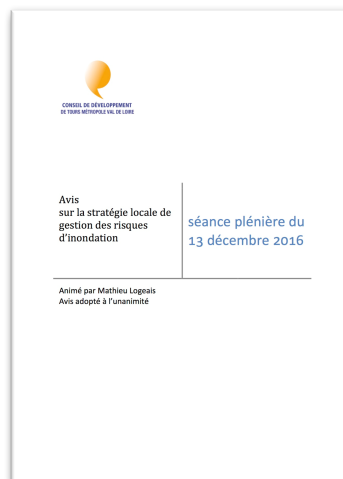


Marie Gassie et Valérie Sécheret



Les productions du CODEV, issues des saisines et auto-saisines, dans un programme de travail co-élaboré avec la Métropole lors des rencontres entre les 2 présidents (en ligne : codev.tours-metropole.fr).

- ❖ Premières préconisations du CODEV sur le projet métropolitain
- octobre-décembre 2016
- ❖ Avis sur la stratégie locale de prévention des risques d'inondation -16 décembre 2016
- ❖ Avis sur la révision du contrat régional de solidarité territoriale (2014-2019) - 28 mars 2017
- ❖ Avis sur le Schéma touristique de Tours Métropole Val de Loire
- 22 juin 2017
- ❖ Recommandation « Tarification étudiante des transports en commun : TMVL doit mieux faire » - 22 juin 2017
- ❖ Avis sur le programme local de l'habitat (2018-2024p)- 22 juin 2017
- ❖ Conclusions « Quel Open Data pour quel territoire ? » - 6 juillet 2017
- ❖ Avis sur la stratégie d'attractivité économique de Tours Métropole, des EPCI, du département et de l'ensemble des acteurs économiques du territoire tourangeau – 5 décembre 2017
- ❖ Hackathon Student Friendly « Quelle ville accueillante pour les usagers de l'enseignement supérieur ? Dans quel lieu ? Quels services pour quels usages ?





Les temps forts du CODEV

Les mardis du CODEV de septembre 2017 : formation à la démocratie participative

La démocratie participative renvoie à des procédures, des instruments et des dispositifs qui visent à promouvoir la participation des citoyens dans la prise de décisions, dans la gestion et le contrôle des affaires publiques. Elle pose aussi de nombreuses questions sur la relation entre citoyens, élus et experts. Quel est le rôle de chaque acteur ? Quels sont les sujets sur lesquels il convient de solliciter les citoyens ? Sous quelle forme sollicite-t-on les citoyens ? Qui est à l'origine des démarches participatives ? Comment peut-on assurer le bon déroulement des démarches ? Quels sont les apports de la démocratie participative dans l'amélioration de l'action publique et de la vie en société ? A partir de ces questions et au moyen d'un support pédagogique mis à disposition par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, Claude Ophèle et Bruno Olivier, membres du CODEV ont animé une série de quatre séances de formation tous les mardis soirs de septembre à Start'in box, la pépinière d'entreprises du Sanitas. Ces ateliers-débats étaient ouverts au public, aux instances de démocratie participative du territoire ainsi qu'aux membres du CODEV. Une vingtaine de personnes s'est ainsi retrouvée à chaque séance.



Écartant d'emblée l'opposition avec la démocratie représentative et la démocratie directe, les animateurs ont choisi de porter les débats sur la démocratie technique et la capacité citoyenne à se prononcer sur des questions complexes : les

forces vives doivent pouvoir, fortes de leur **expertise d'usage**, contribuer à l'évaluation des politiques publiques. Les citoyens doivent ainsi pouvoir éclairer les sachants sur les besoins de la société civile. Il ne faut pas cependant occulter les limites de cet exercice participatif dès lors que celui-ci requiert moyens, temps d'acculturation, et information, pour pouvoir formuler des contributions reposant sur une parole collective, construite sans précipitation.



La collaboration entre le CESER et les CODEV de la région Centre Val de Loire



Séance plénière du CESER du 16 octobre 2017. Présentation du rapport « Vers la démocratie permanente ».

Dans son rapport « Vers la démocratie permanente », le CESER formule 4 préconisations auxquels le CODEV de TMVL souscrit :

- ❖ Renforcer les corps intermédiaires.
- ❖ Prendre le temps de construire une parole collective, organiser des concertations sur un temps long.
- ❖ Favoriser la concertation en amont, une plus-value pour la décision politique : la concertation doit être engagée lors de l'expression des besoins, et non uniquement lors du choix des solutions.
- ❖ Organiser un tandem entre le CESER et les CODEV.

Des échanges réguliers entre le CESER et les CODEV sont désormais organisés.



*Éric Chevée, Président du CESER et Loïc Vaillant, Président du CODEV.
Juillet 2017*





Un hackaton pour une métropole students friendly : Quelle ville accueillante pour les usagers de l'enseignement supérieur ? Dans quel lieu ? Quels services pour quels usages ? »

A la question « comment attirer plus d'étudiants et fidéliser les jeunes talents sur le territoire de la Métropole ? » le CODEV, en séance plénière le 16 décembre 2016, avait formulé des propositions permettant d'améliorer l'accueil et l'employabilité des



étudiants. Pour faire de Tours un territoire métropolitain du savoir, le CODEV avait alors préconisé que Tours Métropole Val de Loire affirme une stratégie de territoire et décline une

politique publique métropolitaine qui fédère les acteurs et producteurs de la formation. Plusieurs pistes de travail ont été suggérées, dont notamment la création d'un lieu totem (maison de l'étudiant couplée à une plate-forme numérique) permettant l'accueil, l'animation, l'insertion et la valorisation des filières afin d'accompagner les étudiants dans leur vie, leurs projets de vie et renforcer leur employabilité.



Afin de tester cette hypothèse, il a été décidé de conduire une **action pilote** avec l'École supérieure des beaux-arts TALM-Tours visant à **explorer la relation entre la ville et les usagers de l'enseignement supérieur**. Les 09 et 23 novembre, une cinquantaine de personnes issues du monde de l'éducation tourangelle se sont réunies à la pépinière d'entreprises Start'in Box au Sanitas pour discuter de perspectives relatives à **une métropole plus accueillante à l'égard des apprenants**. Ainsi, des *étudiants* ou *apprenants* des différents centres de formation de la métropole (Université François Rabelais, CFA, IUT et les différentes écoles spécialisées), des professionnels liés au monde de l'enseignement supérieur



(représentants des établissements d'enseignement, d'associations d'aide au logement, du CROUS, de la Métropole, etc...) ont fait preuve d'intelligence collective en suivant la technique du *design de service* pour envisager l'impact d'un lieu fédérateur et répondant aux attentes des 10% de la population que représentent les usagers de l'enseignement supérieur. Plusieurs pistes de réflexion sont sorties de cette réflexion collective : développer une identité métropolitaine sur le thème d'un territoire *student friendly*, penser un lieu sous différentes formes possibles, et décliner des services d'accompagnement et de 1ère nécessité. Un rapport final sera rendu par le CODEV fin mars 2018.

JOUR 2 - 23 NOVEMBRE 2017

LES SERVICES MÉTROPOLITAINS STUDENTS FRIENDLY

Une IDENTITÉ : Tours Val de Loire, la métropole étude !

Fédérer des services métropolitains pour l'ensemble des apprenants

Tous ceux qui ont un projet d'étude dans la métropole tourangelles : du lycéen au salarié en formation



STUDENT FRIENDLY MARKETING

Des SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT

- > Faciliter
- > Aider
- > Faire se rencontrer / partager



EASY TOURS



EVENTMAKERS SHOP



OPEN FACTORY



MEET & SHARE

Des SERVICES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

- > Accueillir / héberger / nourrir
- > Soigner
- > Transporter
- > Favoriser le lien avec le travail



SLEEP/SURFING



SHARE'EAT



SOLIDARITY GRID'S



HEALTH CAMPUS



MOBILITYPASS



JOB LINKS

Des STRUCTURES



MAISON DES SERVICES



SATELLITES SERVICES



MOBILES SERVICES



MODULES SERVICES



POPUP SERVICES



SERVICE TRUCK



BOX'APART

Conseil de Développement de Tours Métropole - 5 décembre 2017
Atelier Quelle ville accueillante pour les usagers de l'enseignement supérieur ?



Les membres du CODEV



Loïc Vaillant, Président



Marie Gassie,
Vice-Présidente

Collège économie

AUGEREAU Gilles
BEAUDOIN Marie Estelle
BERTIN Nathalie
BOSCHET Agnès
BOUGET Yves
DE L'ESPINAY Aurélie
DUPRÉ Antoine
HERVÉ Emmanuel

LOUBRIEU GABORIEAU Johanne
MOREAU Caroline
PINARD Guillaume
POIRAUT GAUVIN Géraldine
POUESSEL Stéphane
REY Ingrid
SENSENBRENNER Sylvain

Collège éducation

BERTIN Nicolas
BOUHNİK Malika
CHAROTTE-LEMOINE Catherine
CHERADAME Christelle
DUBOIS Marie
ERIAU Cécile
GOUJON Henri
HIBON DE FROHEN Patrick

MALLET Aurore
NZINDA ESSOME Pierre
POISSON Nicolas
RENAUD Michèle
SARRAZIN François
STENGEL Kilien
VENDRIX Philippe (représenté par
MANSON Corinne)



Collège environnement

BRUNET Anne-Marie
COCHE HOLIN Stéphane
LOGEAS Matthieu
LORIAU Julie
OLIVIER Bruno
PICADO Laurence
PINTENS Anthony

PUAUD Paul-Émile
RIBEYRE Nicolas
RICHARD Pierre
SIMON Grégoire
THEPAUT Nicolas
TRIOLLET Jean-Luc

Collège socio professionnel

CROZET François-Xavier, *MEDEF*
CUZZONI Mauro, *UPA*
DEPLOBIN Stéphane, *CGT*
FERTEUX Géraldine, *Chambre des métiers*
FOINE Gilles, *Centre Jeunes dirigeants*
GIRARD Temanuata, *Chambre Paysanne*
HAACK Georges, *CGC*
HAMELIN Grégoire, *F.O.*
HIBERT Bernard, *CGPME*

LE ROY Vincent, *UNSA*
MALAGU Dominique, *FNSEA*
MARCEUL Marie, *JCE*
MOINDROT Gilles, *FSU*
ROBIN Jean-Claude, *Chambre d'Agriculture*
SIONNEAU Éric, *Solidaire 37*
SIONNEAU Guy, *CFDT*
ROUSSY Philippe, *CCI*

Collège solidarités

ALLAIN Jean
BERTRAND Elena
BODIN Jean Michel
CHAPON Claudine
CHARVET-PELLO Régine
CHEZALVIEL Pierre
DALMASSO Richard
ÉTIENNE Thérèse

LE MOINE Bertrand
PERES Jean-Jacques
ROUHANI Mehrzad
SITTER Sabine
TISSIER Anne-Laure
TOUPIN Jean-Louis
VINCENT Gérard

Collège territoires

BEAUDOIN ELIARS Séverine, *Druye*
COUDERT Robert, *Notre Dame d'Oé*
COULLON Nathalie, *La Riche*
DARGAISSE Julien, *Tours*
DELANEAU Benoît, *la Membrolle sur Choisille*
DELORAINÉ Brice, *St Etienne de Chigny*
DESPREZ Colette, *Fondettes*
FAUCOMPTE Christian, *St-Pierre-des-Corps*
FORTUN Sylviane, *Luynes*
FRESLON François, *Rochecorbon*
GAUDRAY Patrick, *Berthenay*
GAULT Isabelle, *Ballan-Miré*

GORGUES André, *St Cyr sur Loire*
HARTMANN Jean-François, *St Avertin*
HIDALGO Céline, *Chambray lès Tours*
ITIER Marie-Pierre, *TMVL*
JEAN Michel, *Villandry*
LUTHRINGER Jean-Pierre, *Mettray*
PATOIS Michel, *Savonnières*
PEYRAT Michel, *Joué lès Tours*
PEZZANI Robert, *Parcay-Meslay*
ROBIN Pierre, *Chanceau sur Choisille*
TAFANI Roselyne, *St Genouph*



Collège personnes qualifiées

BARRACO Jean-Pierre
BOISNARD Olivier
DOYER Daniel
DUTREIX Jean-Luc
FINOT Jérôme
GARRIDO Gérard (†)
GASSIE Marie
LECUIROT Marie-Pierre

DEMAZIERE Christophe
LEDUCQ Divya
MAHOUDEAU Roger
NEYRET Bertrand
OPHELE ROSSETTO Claude
SAUNIER Eric
VAILLANT Loïc



L'équipe administrative

Florence Fresnault, directrice du CODEV, Félix Gaulandeau, chargé de mission en apprentissage et Karine Litschi, assistante administrative au CODEV.





CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
de Tours Métropole Val de Loire

**Conseil de développement
de Tours Métropole Val de Loire**

60, avenue Marcel Dassault
CS 30 651 - 37206 TOURS CEDEX 3

Courriel : codev@tours-metropole.fr
site web : codev.tours-metropole.fr